

Commission Energie du Pays Pyrénées-Méditerranée

16 février 2010

à 18h

à SOREDE

Propos introductifs :

Le Pays Pyrénées-Méditerranée est un territoire rural composé de 63 communes dont la structure porteuse est une association loi 1901 créée en 2001 suite à l'approbation de sa charte de développement par l'ensemble des communes et EPCI du territoire. Il émane de la LOADDT¹, loi Voynet de 1999.

L'association Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée, comme toute association, dispose d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau. Ce dernier est constitué d'élus représentatifs des 4 collèges formant l'Assemblée Générale du Pays. Pour assurer une mission de concertation de la population plusieurs commissions thématique ont été créées fin 2008, toutes dirigées par le Président du Pays M. Francis MANENT, elles se sont vu attribuer un portage spécifique. Ainsi, la présidence de la commission énergie a été confiée à M. Alexandre PUIGNAU, et la vice-présidence à M. Jean Jacques PLANES.



¹ Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable des Territoires.

Plan Climat Energie du Pays Pyrénées-Méditerranée

ADEME / Région Languedoc-Roussillon : le Pays a été sélectionné ainsi que 12 autres territoires en Région !

Le projet de **Plan Climat Energie du Pays Pyrénées-Méditerranée** a été retenu dans le cadre de l'appel à projet régional porté en partenariat entre la Région Languedoc-Roussillon et l'ADEME pour la mise en œuvre de Plans Climat-Energie Territoriaux.

Le Pays Pyrénées-Méditerranée bénéficiera de :

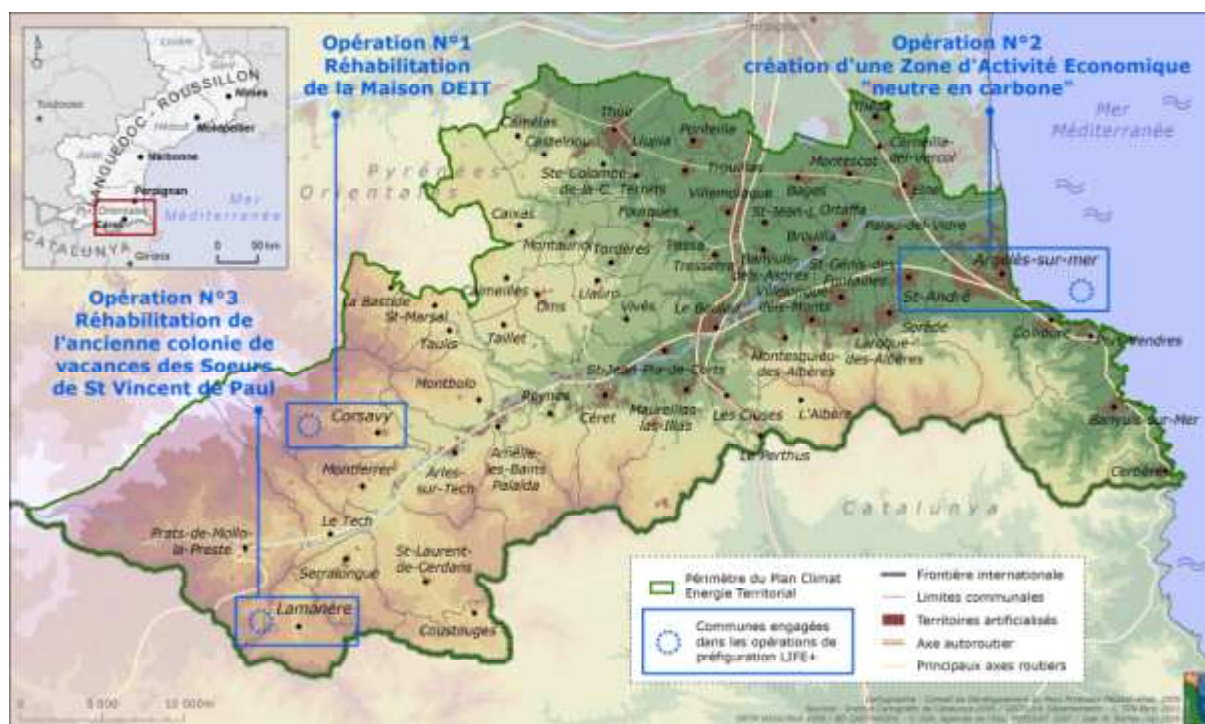
- L'accompagnement d'un cabinet d'étude afin de mener à bien l'animation projet,
- 50% de financement sur les opérations de communication prévues à cet effet (plafond à 15000 €),
- Une formation gratuite et obligatoire des élus et techniciens du territoire aux enjeux liés au Changement Climatique et à l'outil Plan Climat Energie Territorial.

Europe - LIFE+ : Dossier en cours d'instruction...

Le Pays Pyrénées-Méditerranée a déposé un dossier au titre du **programme européen LIFE+** sur le volet II *Politique et Gouvernance en matière d'environnement*. L'acronyme de cette candidature intitulée **CREATIVES-PPM** correspond à l'intitulé suivant : **Climate and Rurality from Experimental Actions Through Innovation, Valorization & Evaluation to Strategy in Pays Pyrénées-Méditerranée**.

Le projet, pour lequel une réponse devrait être émise par la commission européenne en milieu d'année 2010, s'articule autour des projets suivants :

- Animation du Plan Climat Energie Territoriale du Pays Pyrénées-Méditerranée,
- Réhabilitation de la maison DEIT de Corsavy,
- Réhabilitation de l'ancienne colonie de vacances de Lamanère,
- Création d'une ZAE "neutre en carbone" sur le périmètre défini par le Schéma concerné.



Actions 2009

Intégration de la composante « climat » à l'ensemble de la démarche Pays

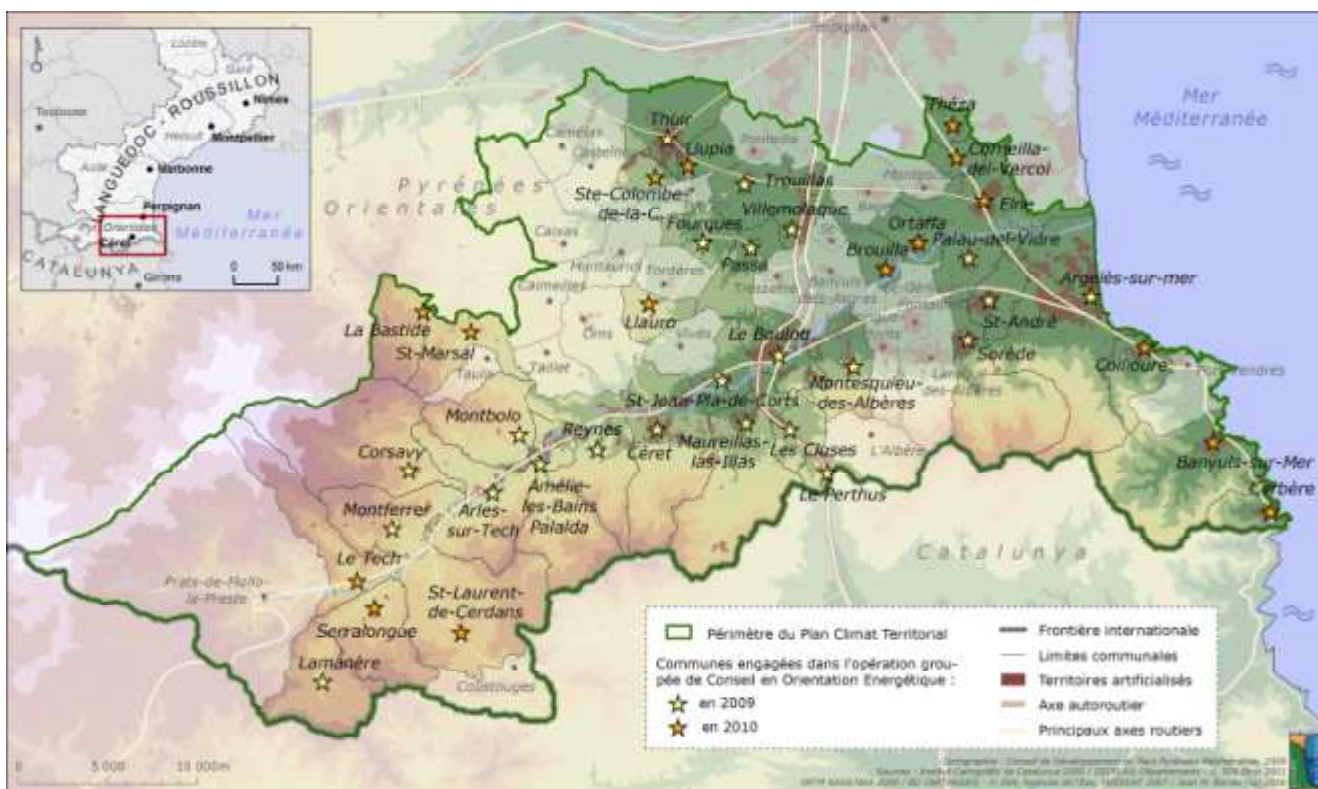
L'outil « Contrat de Pays » est signé chaque année sur la base d'un programme d'actions afin de mobiliser une contribution des partenaires financiers du Pays (ADEME, Région Languedoc-Roussillon, Conseil Général des Pyrénées-Orientales et de l'Etat) aux projets qui participent à un développement harmonieux du territoire.

En 2009 et de manière expérimentale, le Pays a décidé **d'intégrer la notion d'émission de CO₂ de manière qualitative et non chiffrée**, au processus de hiérarchisation, d'évaluation et de suivi des projets qui lui sont soumis au titre du Contrat de Pays.

Cette démarche est inscrite dans un processus permettant de mesurer la contribution des porteurs de projet et du Pays aux trois piliers du développement durable, en lien avec la **labelisation Agenda 21 local de la stratégie territoriale du Pays Pyrénées-Méditerranée**.

Bilan énergétique des bâtiments publics

Le Conseil en Orientation Energétique financé à hauteur de 70% (ADEME/Région) + complément de 10% octroyé par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales.



Cette étude-diagnostic menée à l'échelle du territoire a pour objet de réaliser le bilan des consommations d'énergie des bâtiments publics. Ensuite, les bâtiments publics sont audités de manière à identifier les gisements potentiels d'économies d'énergie et de pouvoir initier la mise en œuvre de projets permettant de diminuer la facture énergétique. En 2009, **23 communes** ont bénéficié de cette étude. Ainsi, 113 bâtiments ont fait l'objet de visites et propositions d'améliorations. En 2010, **17 communes** se sont inscrites....

Energie dans le logement

Le Pays Pyrénées-Méditerranée mène une réflexion portant sur la réalisation d'un **schéma de l'habitat** qui comporte un volet énergie dans sa phase de diagnostic. L'étude propose deux points de réflexion :

- La production d'énergie d'origine renouvelable et son impact paysager sur le territoire. La réflexion sera portée par le CAUE des Pyrénées-Orientales. Une étude technique et sociologique sera menée sur le sujet.
- La caractérisation du parc de logement en terme de consommation d'énergie et de moyen de chauffage. Cette réflexion sera portée par l'Agence d'Urbanisme CAatalane sur la base des données INSEE et DPE.

Les informations ainsi recueillies permettront d'alimenter la base de donnée des consommations du territoire et émissions de GES.

Projets innovants et vitrines du territoire...

Chaque maître d'ouvrage, co-bénéficiaires du projet CREATIVES-PPM, a engagé des réflexions pour la réalisation des études de faisabilité relatives à la définition des travaux liés aux deux opérations de rénovation.



La contrainte majeure de ces projets concerne la question de la préservation de la valeur du patrimoine bâti ancien (en lien avec les travaux du Pays d'Art et d'Histoire). En effet, des solutions doivent être proposées afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments anciens dont la rénovation présente des atouts en faveur de la lutte et de l'adaptation des populations contre les effets du changement climatique.

La difficulté majeure réside dans le fait que les projets concernent des bâtiments existants. Cela implique que les prescriptions qui seront faites par l'architecte ne pourront aller au delà des limites de l'existant.



Constitution d'un groupe de travail et organisation de réunions préparatoires pour la création d'une ZAE neutre en carbone mobilisant la méthode AEU

En 2010, un travail technique sera mené par un groupe de travail pluridisciplinaire visant à initier la réflexion autour du projet.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations de développement définies par un Schéma de Développement des Zones d'Activités Economique qui a été mené à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée et qui constitue le cadre de référence à l'obtention d'éventuels financements de la part des partenaires financiers du Pays (Région Languedoc-Roussillon et Conseil Général des Pyrénées-Orientales).

En effet, ce schéma préconise d'inscrire les projets de création de ZAE dans des démarches concertées, axées sur des réflexions de qualité d'Approches Environnementales de l'Urbanisme.



Constitution d'un groupe de travail sur le Thème de l'éco-construction

Le Pays souhaite contribuer au développement d'une filière éco-construction sur le territoire. A ce titre, il mobilise des partenariats avec les organismes compétents afin d'identifier les pistes de travail prioritaires.

Afin de solliciter les principaux intéressés, un questionnaire a été créé. Il doit permettre de recueillir l'avis des entreprises du bâtiment du territoire, du fournisseur à l'artisan en passant par le concepteur.

Lien pour accéder à l'enquête :

http://www.payspyreneesmediterranee.org/index.php?option=com_content&view=article&id=158:enqueteecoconstruction&catid=53:construction-durable&Itemid=59

Action tout de suite

Organisation Apéros Débats :

« 1 Climat 2 Conf'...

... aux Bistrots de Pays »

(construction du programme en cours)

Enjeu principal :	Initier une animation préalable au Plan Climat-Energie Territorial.
Objectif principal :	Développer les connaissances des habitants du territoire.
Outils :	Projections vidéos et/ou expositions.
Lieux :	Les Bistrots de Pays du territoire volontaires : Montferrer, Amélie-les-Bains-Palalda, Passa, Montescot.
Durée :	1h30 de présentation (films compris) + 30 min de débats
Fréquentation :	En fonction de la capacité d'accueil du lieu !
Intervenants :	Artisans locaux, bureaux d'études locaux, exploitants, partenaires institutionnels (Conseil Général, ADEME) et techniques (Pôle DERBI), associations de citoyens locales, Chambres consulaires...

Thèmes :

Mars : « Sous les pavés la Terre » projection du film

Avril : Construire ou rénover sa maison

Mai : L'agriculture

Juin : Les économies d'eau

Juillet : La mobilité et ruralité